

# Rapport moral de l'Agence Ecomobilité 2014

## Une continuité à assumer, de nouvelles pages à ouvrir

Il y a un peu plus d'un an, Christophe Bérard l'initiateur d'Ecomobilité nous quittait, 6 mois après Gilles Boisvert la véritable cheville ouvrière d'Ecomobilité. Nous avons tous, proches, administrateurs, salariés, vécu des mois difficiles que l'on ne souhaite à personne. Dans ces moments, le conseil d'administration a tenu la barre. Après bien des vicissitudes dans le recrutement d'un nouveau directeur, Christophe Merloz, notre ancien président a su trancher. C'était le bon choix. Il nous a aussi laissé une gestion saine qui a permis de passer le cap. Nous avons aussi pu compter sur le soutien sans faille de l'équipe de Chambéry Métropole et de son vice-président au transport. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Restait il y a un an, non pas à tourner la page mais à en écrire de nouvelles pour les années à venir. Le Conseil d'administration et les salariés se sont réunis peu après l'assemblée générale 2013 pour brosser les grandes lignes stratégiques de l'association. Une occasion pour faire le point sur la vocation de l'association, son projet associatif, ses forces et ses faiblesses, les opportunités et menaces de son environnement.

## A quoi sert Ecomobilité ?

La vocation première d'Ecomobilité est de proposer des alternatives à l'autosolisme. C'est un outil au service des collectivités savoyardes pour développer des nouveaux services à la mobilité, les imaginer, les expérimenter, les gérer et accompagner les changements de comportement. Les mots d'innovation, de sensibilisation, de services ressortent comme des éléments structurants de son ADN.

L'augmentation inévitable du prix des carburants, l'alourdissement du budget transport des ménages, particulièrement des ménages péri-urbains, les problèmes récurrents de stationnement en centre-ville, la dégradation de la qualité de l'air et les conséquences attendues du réchauffement climatique rendent aujourd'hui de plus en plus nécessaires les interventions de l'Agence. Le grand public et l'environnement social sont devenus de plus en plus favorables au changement. Les collectivités locales, en agglomération mais aussi en péri-urbain sont de plus en plus sensibles à ces thématiques.

Le faible soutien de l'Etat et les difficultés financières que traversent toutes les collectivités locales pourraient paraître rédhibitoires pour le développement de l'Agence. Il n'en est rien, au contraire. L'accent mis sur l'information multimodale, sur les actions d'accompagnement des changements de comportement, sur l'appui aux entreprises, aux établissements scolaires sont autant d'éléments destinés à optimiser les dépenses réalisées en matière de mobilité. Les transports publics, comme la voiture individuelle ne permettront pas seuls de répondre à toutes les demandes. L'avenir est à l'optimisation de l'ensemble de la chaîne de déplacements et à la diversité des réponses.

## Quelles forces et faiblesses de l'Agence ?

Pour répondre à ces défis, l'Agence Ecomobilité bénéficie d'une vraie force, une longue expérience de plus de 12 ans, une équipe solide et motivée, un partenariat élargi, une bonne gestion financière et une reconnaissance locale et nationale du travail réalisé. Avec ses 140.000 journées de location,

ses 108.000 journées de consignes et ses 300 animations, l'équipe de la vélostation rend un service efficace et apprécié (voir els résultats du focus groupe de la SNCF) avec un rapport coût/efficacité dans le peloton de tête.

Parmi les faiblesses identifiées il y a un an, la question du périmètre d'action de l'Agence reste posé : très présente dans l'agglomération chambérienne, l'Agence l'était peu dans les territoires péri-urbains et ruraux où se concentrent pourtant de nombreux enjeux. Le périmètre de mobilité est devenu plus le bassin de vie que la seule agglomération. Pour répondre aux attentes de ces autres territoires, il nous faut adapter notre fonctionnement. Tout en améliorant en permanence nos fondamentaux dans le territoire de Chambéry Métropole, nous devons mieux faire connaître nos actions dans les communes et les inter-communalités, élargir nos partenariats, adapter nos ressources humaines, nos outils de gestion, de communication et nos thématiques de travail pour continuer à travailler en toute transparence avec nos commanditaires.

### **3 priorités, 8 axes de travail**

3 priorités ont été définies pour l'Agence :

1. Renforcer les fondamentaux de l'agence (vélostation et services vélo, animations vélo, plans de déplacements, mobilité solidaire) et les actions clés.
2. Elargir notre périmètre d'actions territorial pour mieux répondre aux besoins de mobilité dans les secteurs ruraux et péri-urbains et thématique (covoiturage, santé...).
3. Réorganiser l'Agence en mode projet (au travers notamment des ressources humaines, des outils de communication, de gestion) pour mieux répondre aux demandes en dehors de Chambéry Métropole.

A partir de ces 3 priorités, 8 axes de travail ont été engagés. Il s'ait pour nous, à l'occasion de cette AG d'en suivre l'avancement et de discuter les perspectives.

**Axe 1 : Actifs, PDIE, covoiturage.** Les actifs représentent une cible prioritaire dans la mesure où les déplacements travail, s'ils ne représentent que 20 à 25% des déplacements, concentrent 50% des km parcourus en semaine en voiture. En matière de PDE, nous avons renouvelé le mode de conventionnement en proposant un contrat plus souple permettant aux entreprises, dans un contexte économique difficile et un temps moindre à y consacrer, de pouvoir bénéficier des services de l'Agence sans avoir nécessairement à s'engager dans une démarche lourde de PDE. Aujourd'hui, plus de 60 établissements représentant 25% des actifs de l'agglomération sont engagés dans la démarche mais le potentiel reste important. Nous avons lancé avec les trois zones d'activités de Savoie Technolac, Savoie Hexapôle et Alpespace un travail d'animation commun avec un animateur en temps partagé qui pourra capitaliser les bonnes expériences. Une première opération covoiturage a été engagée sur la zone d'activité de Bissy. Les résultats ne sont pas encore satisfaisants. Le covoiturage reste cependant pour nous une priorité pour laquelle de nouvelles méthodes d'intervention seront à explorer.

**Axe 2 : Motif étude, plans de déplacements scolaires, pédibus...** Les plans de déplacements scolaires continuent avec actuellement x établissements scolaires en démarche PDES. X pédibus fonctionnement régulièrement. Nous avons développé les actions pédagogiques avec les enseignants. L'introduction des nouveaux rythmes scolaires vont nous amener à compléter notre

palette d'intervention. Plutôt que d'intervenir directement sur un temps trop court, notre démarche va consister à former et accompagner le personnel périscolaire communal. Grâce à un partenariat renforcé avec le Conseil général nous amplifions nos actions en direction des collèges. En dehors d'une présence aux forums de début d'année et de l'action clé des locations longue durée, notre intervention en direction des étudiants reste relativement limitée.

**Axe 3 : Mobilité solidaire.** Avec le partenariat engagé avec la Dirrecte et les services du Conseil général, les actions en direction des publics fragiles, non motorisés et en attente de solutions adaptées sont à présent bien structurées. Grâce à un réseau de partenaires toujours plus large, CTEF, CG, intercommunalités, PNR, Savoie vivante, l'ASDER, nos actions sont connues et efficaces. Si ces partenariats sont à renforcer, nous souhaitons également élargir notre notion de solidarité auprès d'autres publics fragiles, personnes âgées, non conducteurs, personnes handicapées, en donnant priorité à la lutte contre l'isolement.

**Axe 4 : Santé et modes actifs.** L'impact de l'activité physique sur la santé n'est plus à démontrer. La mobilité active, marche et vélo, a un rôle majeur à jouer pour atteindre l'objectif de 30mn d'activité physique quotidienne. Avec 12% du PNB dévolu aux dépenses de santé, l'impact économique est majeur, plus de 1000 € par personne et par an remise en activité. Il s'agit pour nous d'une priorité pour les années à venir. Nous continuons les actions « Bouge ta journée » auprès des jeunes mais cette thématique a fortement progressé cette année avec la mise en oeuvre de l'opération « 30mn sur ordonnance », fruit d'un large partenariat avec le CDOS, l'ARS, la CPAM et un groupe de professionnels de santé, médecins volontaires, généralistes, spécialistes, hospitaliers. Cette opération consiste pour les médecins à orienter les personnes en sous activité vers 3 parcours. L'action de l'agence est d'accompagner ces personnes vers une pratique quotidienne du vélo ou de la marche : ateliers d'apprentissage, remise en selle individuelle ou collective, location de vélos, recherche d'itinéraires, accompagnement vers le bus et la marche...

**Axe 5 : La famille, le ménage.** Une approche individuelle de la mobilité trouve certaines limites. La mobilité individuelle est en effet très liée à la mobilité de l'ensemble des membres du ménage. Par ailleurs, l'expérience montre que les actions à engager pour accompagner les changements de comportements doivent mieux prendre en compte le niveau de sensibilisation de nos interlocuteurs. Pour se faire, une action beaucoup plus personnalisée est nécessaire. C'est l'objet du marketing individualisé et des profils d'ambassadeurs de la mobilité. Il s'agit d'identifier des secteurs de l'agglomération relativement précis (4 à 6000 ménages) bénéficiant d'une offre (TC, aménagements cyclables) satisfaisante mais d'une pratique encore trop limitée. L'objectif est d'identifier les ménages prêts au changement et de déployer auprès eux des animations très intensives, une information précise et spécifique, par le biais d'ambassadeurs de la mobilité, dans un temps limité, tout en favorisant l'effet d'entraînement du bouche à oreille. L'opération Déclik menée par le STAC est la partie amont de cette opération. Il s'agit pour nous de trouver, avec l'agglomération, une méthode économe et des financements pour mettre en oeuvre la suite.

**Axe 6 : l'organisation territoriale de l'Agence.** Nous avons défini lors de l'AG 2013 l'élargissement de notre rayon d'actions comme une priorité pour mieux répondre aux attentes de mobilité à l'échelle du bassin de vie. Cet objectif a été bien engagé en 2013 et 2014 : un partenariat a été engagé avec Métropole Savoie pour des cofinancements d'actions de mobilité. Il va se traduire par des actions de mobilité scolaire dans le secteur de la Rochette, un travail de..... . Nous avons

évoqué plus haut la mise en commun de moyens d'animation entre zones d'activités. Une mission de développement de lignes de covoiturage spontané va être engagée avec l'Assemblée des Pays de Tarentaise-Vanoise. Une collaboration avec le PNR des Bauges démarre également en 2014 avec des accompagnements de Plans de Déplacements Scolaires, une action d'expérimentation de l'autopartage..... . La Dirrect continue à accompagner nos actions de Mobilité Solidaire en Maurienne. Afin de poursuivre ce mouvement, nous avons engagé un partenariat plus approfondi avec plusieurs réseaux associatifs d'échelle départementale : Savoie Vivante, l'ASDER, Mobil'Emploi 73 pour mettre en commun nos réseaux et nos contacts. Plusieurs réseaux restent encore à associer : le réseau des Stations de ski, des associations Moutnain Wilderness et Mountain Riders poursuivre les contacts avec les Parcs (PNR de Chartreuse, Parc de la Vanosie), dans un tout autre domaine les Centres de Formation des Apprentis et évidemment les nouvelles intercommunalités.

Des premières réunions de travail ont par ailleurs eu lieu à l'initiative de RAEE pour échanger entre Agences de Mobilité régionales, mettre en commun des méthodes et partager notre veille technique.

**Axe 7 : Secrétariat général.** Dans un contexte d'élargissement de nos territoires d'interventions, de nos thématiques de travail et donc de nos financeurs, il devenait impératif de modifier notre organisation en mode projet, faire évoluer les outils de l'agence, sa gouvernance et dynamiser la vie associative. Dans ce domaine, les progrès ont été importants. Le travail en binôme de Guy et Patricia a permis de faire évoluer les outils de gestion avec un suivi des coûts journées, des taux de charges de structure, un prévisionnel budgétaire glissant mensuel et un prévisionnel mensuel de trésorerie. La grille de salaire a été validée et a été en bonne partie mise en place. Nous étudierons la seconde phase de mise en œuvre au second semestre une fois que nous aurons des perspectives plus précises avec la nouvelle équipe de Chambéry Métropole.

Nous avons plus clairement séparé le travail de suivi du budget et des décisions courantes avec un bureau se réunissant toutes les 2 à 4 semaines (Merci à tous pour leur présence et leur engagement !) et le travail d'orientation et de stratégie du Conseil d'administration. Des comptes rendus systématiques des bureaux et CA sot envoyés à tous les administrateurs. Le CA s'est quant à lui réunit une fois par trimestre, plus deux réunions stratégiques en juin (un moment important de définition des priorités de l'Agence) et plus récemment en avril (pour proposer des actions clés aux nouvelles équipes). Nous avons donné une suite positive à la demande des représentants du personnel d'y participer. Des binômes administrateur/chef de projet ont été mis en place pour suivre de façon plus fine chacune des thématiques, en fonction des projets en cours. Ces binômes ont bien fonctionné sur le secrétariat général (Merci Guy) et les finances (Merci Thierry), la communication (Merci Armand), la santé, les scolaires (Merci Catherine). Ces binômes seraient à continuer, approfondir en fonction des thèmes et des projets, en fonction de la disponibilité de chacun.

Le rejet de notre demande de reconnaissance d'association Jeunesse et Sport nous amène à nous interroger sur le développement du nombre de nos membres : notre réseau de partenariat s'élargit, nous continuons à associer ponctuellement d'anciens administrateurs et l'apport de compétences thématiques pointues peut se faire sentir. L'élargissement du nombre de nos membres et de nos administrateurs devient pour nous une question à débattre.

Le déménagement de la vélostation est effectif. Les salariés bénéficient de meilleures conditions de travail. La localisation est intéressante pour la location courte durée. En revanche, elle est moins favorable à l'activité de renseignements multimodaux, de vente de titres STAC et d'intermodalité

ponctuelle. Le déménagement du siège n'est par contre plus à l'ordre du jour du fait du décalage de la construction du parking de la Cassine. Nous sommes donc assurés de ces locaux jusqu'à la mise en service du PEM.

**Axe 8 : Communication et veille technique.** Pour développer nos actions dans le périmètre du bassin de vie et mieux faire connaître notre action, nous avons besoin d'outils de communication professionnels. Avec une plaquette, un diaporama de présentation et des fiches métiers claires et bien illustrées, c'est maintenant choses faites (Merci Armand, François et Solenn). Notre prochaine étape va consister à présenter nos actions et projets aux nouvelles d'équipes d'élus communaux et inter-communaux.

Nous continuons à faire connaître les actions de l'Agence et partager nos expériences avec d'autres territoires rhonalpains, français ou venant de l'étranger. Nous avons reçu des délégations des agences de mobilité de Rhône-Alpes, une délégation d'élus du bassin stéphanois, une équipe de techniciens japonais venus rencontrer des agences de mobilité ayant travaillé sur les questions de pacification du trafic. Chambéry accueillera en juin prochain le congrès national du Management de la Mobilité. Une meilleure présence dans les réseaux EPOMM et ELTIS est encore à acquérir pour multiplier nos chances d'intégrer des programmes de financements européens.

### **Une gestion prudente et saine**

Nous avons poursuivi une gestion équilibrée avec un léger excédent cette année dû à des économies de charges salariales permises par la réorganisation des postes. Le bilan financier vous sera présenté par Thierry et Guy. Comme indiqué plus haut, la mise en place d'un secrétariat général au sein du CA, l'élaboration de budgets glissants nous permettent de mieux suivre les prévisions d'activité et l'analyse des coûts journalières de faciliter la poursuite d'activités extérieures à l'agglomération en toute transparence.

### **Les priorités de travail 2014**

Notre priorité va être dans les semaines qui viennent de définir les orientations avec la nouvelle équipe de Chambéry Métropole. Nous venons avec des propositions travaillées avec le Conseil d'Administration et les salariés : Santé, Covoiturage, Ecomob chantiers et mutualisation du stationnement, VAE, marketing individualisé, dernier km. Elles pourront servir de base aux échanges avec Chambéry Métropole.

Nous aurons à cœur de faire connaître notre action et nos propositions aux nouveaux élus communaux et intercommunaux en Savoie en s'appuyant sur nos nouveaux outils de communication.

Nous allons également poursuivre le travail de partenariat avec les autres structures associatives au sein de Chambéry métropole mais aussi à l'échelle de la Savoie avec Savoie Vivante, l'ASDER pour mieux coordonner nos actions.

Nous serons également attentifs à inscrire nos actions dans les financements européens et de nouer des partenariats pour les déployer.

### **Au service des nouveaux élus**

Nous avons travaillé en bonne intelligence avec la précédente équipe, bénéficié d'un soutien sans faille, avec les résultats que l'on connaît : une augmentation de 40% des transports en commun mais également du vélo, une baisse de plus de 10% de l'autosolisme parmi les salariés engagés dans une démarche de plans de déplacement. Nos services à la mobilité ont connu un succès grandissant avec une augmentation de 80% des journées de consignes et de locations de vélos. Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif avec le STAC, les services transport de l'agglomération et l'ensemble des partenaires, le Conseil général...

Nul doute que nous pourrions continuer à travailler et nous mettre au service des nouvelles équipes de Chambéry Métropole, mais aussi des intercommunalités voisines. Nous saurons continuer à proposer des actions innovantes répondants à leurs objectifs en continuant à rationaliser et optimiser nos moyens.

Nicolas Mercat, président de l'Agence

En guise de synthèse et d'ouverture, plusieurs éléments de débat sont à proposer à l'AG :

- Faut-il élargir la notion de membre pour associer des représentants élus ou techniciens des collectivités avec lesquelles nous travaillons, associer officiellement des partenaires de plus en plus nombreux (CDOS, Maison des réseaux, Savoie Vivante, ASDER, AidAuto73...) ? L'objectif étant de les associer à des groupes de travail thématiques (covoiturage, collègues, santé...) ou à des réunions stratégiques annuelles.
- Avis sur les propositions de priorités de travail proposées, nouvelles idées